

DEC152868DR06

Décision portant nomination de M. Christian Pieralli aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Christian Pieralli, chargé de recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, auprès du délégué régional de la circonscription Centre-Est et de la déléguée scientifique référente Bourgogne et Franche-Comté, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

Sa mission a pour objet, en étroite coordination avec le délégué régional et le directeur scientifique référent Bourgogne et Franche-Comté de :

- Participer au montage et au suivi de projets régionaux
- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la politique de site

Et sous la responsabilité du délégué régional, d'assurer la représentation du CNRS dans certaines instances locales ou régionales.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Christian Pieralli demeure affecté à l'UMR6174 Institut FEMTO-ST, 15B Avenue des Montbouçons, 25000 Besançon.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Christian PIERALLI, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation N° 06 Centre-Est.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2016

Le président

Alain Fuchs